

Rapport financier 2009

• la situation 2009 se caractérise par plusieurs données :

1. Les comptes 2009 présente un déficit strict de 5511 euros qu'il faut analyser en tenant compte également des 5000 euros de provisions pour risque de charges d'eau annulée sur cet exercice. Dans un contexte d'une année de fort recul social, marquée par des désengagement publics du Conseil Général (-17725 euros) et du dispositif DASS REAPP (-7000 euros) notamment ainsi que de longues incertitudes dues aux conditions d'instruction et aux délais d'informations de nombreux financements publics, nous avons clôturer cet exercice dans des conditions difficiles. Lors de la précédente Assemblée Générale, nous n'avions pas pu adopté le budget prévisionnel, rapidement, nous avons dû solliciter nos partenaires pour maintenir les niveaux financiers nécessaires pour couvrir les charges. L'état, dans le cadre du dispositif CUCS a apporté 10000 euros supplémentaires (8000 euros avait été donné en plus en 2008 pour avance sur 2009) et la ville a apporté 5000 euros supplémentaire au titre du dispositif PRE. Ainsi, dans ce contexte, nous avons pu maintenir l'ensemble de nos champs d'activité et clôturer l'exercice 2009 dans des conditions supportable pour notre centre social.
2. Nous avons tenu nos prévisions de dépenses en tenant compte de la création du poste d'adjointe d'animation (CDD 3/4 temps) sur le secteur jeunes financés en 2009 dans le cadre du dispositif PRE. Dans le contexte de tension budgétaire actuel et face aux manques de perspectives de développement financiers, l'enjeu de la recherche de maintenir nos champs d'activités et notre structure actuelle nous ont conduit à supprimer ce poste fin 2009, le travail dans le cadre du PRE restant assuré et organisé.
3. Les participations des adhérents et usagers et le nombre d'adhérents se maintienne a un niveau important, ce qui est un bon indicateur de la vitalité de notre association. En 2009 ces participations correspondent à 32 959 euros et les adhésions à 4 614 euros. Ainsi, 2009 voit une stabilité et un maintien de nos activités. Ceci nécessite que nous poursuivions notre travail en ayant une gestion attentive et rigoureuse des coûts d'activités et des charges salariales. La masse salariale représente une grande proportion de nos charges (environ 75%).
4. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, nos financements de droits communs au titre du fonctionnement en 2009 restent insuffisants pour équilibrer les charges de structure et de personnel. Cette année, la ville maintenu ses négociations avec la Région pour que soit pris en compte une partie de nos financement en droit commun afin qu'au final, nous disposions des mêmes enveloppes budgétaires (entre le dossier droit commun de la ville et de la région et le CUCS, le montant total de financement est de 213 000

euros soit : ville droit commun : 45000 euros, Région droit commun : 50000 euros, ville CUCS : 60000 euros, Etat CUCS : 58000 euros). Les financements de droit commun au titre du fonctionnement sont donc également complétés encore en 2009 par un dossier de fonctionnement instruit dans le cadre du CUCS.

5. La convention entre la Ville de La Seyne sur Mer, la Caisse d'Allocations Familiales du Var, le Conseil Général du Var et le centre social et culturel signée en 2008 n'a pas été évaluée de façon particulière en 2009, l'ensemble des discussions avec nos partenaires principaux ayant été consacré à l'urgence de trouver des solutions financières au retrait des subventions Conseil Général et DASS REAAP.

• **Perspectives :**

Le budget 2010 propose de reconduire les attentes de financements de l'année 2009. Bien évidemment, la réalisation du maintien de l'ensemble des subventions reste un défi dans le contexte général de désengagement des politiques sociales. Ce qui est en jeu, c'est de maintenir les capacités d'action et de développement du centre social et culturel. Nous ne disposons pas à ce jour des informations de l'ensemble des instructions de nos dossiers de subventions ce qui ne nous permet pas de proposer un budget prévisionnel de référence, nous sommes de ce point de vue dans le même contexte que l'an dernier. C'est une situation très anormale à laquelle nous sommes confrontés. Face à ce risque constant de gestion, nous devons pourtant rester attentifs à garantir nos équilibres financiers, ce qui est particulièrement difficile. Comme l'an dernier, nous devons être particulièrement attentifs aux conditions de réalisation de cet exercice afin de maîtriser au mieux cette mauvaise évolution de notre contexte de gestion et limiter les impacts des réductions budgétaires sur les conditions de travail et d'activités de la structure.

Dans tout ce contexte qui se durcit, il nous faut continuer de toujours mieux conduire un projet du Centre Social et Culturel de bonne ampleur, utile à la population et au développement de notre territoire. Il nous faut chercher sans cesse à réunir les moyens permettant une activité réelle, stable et pérenne du Centre Social et Culturel, dans un contexte général de tensions budgétaires et de recul de l'action publique dans nos domaines d'intervention.

Les conditions du travail et de l'action du centre ainsi que le contexte dans lequel nous agissons ont aussi besoin d'être partagées et appropriées par tous ceux que la vie du Centre Social et Culturel concerne. C'est là bien évidemment d'abord le sens de ce rapport financier.